

Monsieur le Président,
Messieurs les Ministres,
Madame et Monsieur les Rapporteurs,
Chers collègues,

Il y a probablement une chose sur laquelle tous les députés de cet hémicycle pourront s'entendre : l'Union européenne doit réinventer la façon dont elle négocie, construit et valide les accords de commerce international ;

- La façon dont elle les **négocie** d'abord, parce que les délais entre la validation du mandat pour négocier ces accords, leur conclusion, puis leur ratification sont trop longs et l'association des parlementaires trop tardive. Nous débattons ainsi d'un texte dont le Président Sarkozy a validé le mandat en 2009, que le Président Hollande a signé au nom de la France en 2016, que le Parlement européen a voté en février 2017 et qui n'arrive

qu'aujourd'hui devant nous, alors que le train est déjà passé trois fois.

- Il faut également réinventer la façon dont on **construit** ces accords pour aboutir à des accords qui garantissent nos exigences en matière de santé publique bien sûr, mais aussi qui soient de véritables leviers d'action pour promouvoir la lutte contre le dérèglement climatique et garantir le respect des accords de Paris sur le climat : le commerce international a été un fantastique levier pour sortir des populations de la très grande pauvreté (je vous rappelle que la population mondiale touchée par l'extrême pauvreté est passée en 40 ans de 2 milliards à 700 millions de personnes en grande partie grâce au développement du commerce international) ; aujourd'hui celui-ci doit devenir un levier d'action majeur pour ancrer les accords de Paris dans le monde en en

faisant une clause essentielle de l'ensemble des accords de commerce. Dans un monde sans gouvernance et qui connaît une grave crise du multilatéralisme, c'est aujourd'hui la solution la plus efficace et la plus pragmatique pour peser en matière de respect des exigences environnementales européennes au niveau mondial et pour garantir le respect des accords de Paris avec chacun de nos partenaires.

Alors comment se situe le CETA au regard de cette cible?

Le Modem considère qu'il constitue une avancée majeure vers la cible que je viens de vous décrire.

POUR LA PREMIERE FOIS, un accord commercial s'accompagne d'un engagement strict et réciproque pour le respect de l'Accord de Paris sur le climat ;

POUR LA PREMIERE FOIS, un accord commercial garantit **la protection de notre agriculture locale** avec 172 Indications Géographiques Européennes protégées, dont **42 dénominations françaises**. Une avancée majeure dans un pays qui consacrait jusqu'alors le droit des marques et ne reconnaissait aucun de nos terroirs auxquels nous sommes tant attachés ;

POUR LA PREMIERE FOIS, un gouvernement a mis en place une commission indépendante dite « **commission Schubert** » pour évaluer les effets de l'accord sur le climat et la santé et un **Plan d'action** pour protéger EFFECTIVEMENT nos filières sensibles et qui répond point par point aux préoccupations exprimées par la « commission Schubert », en particulier avec la mise en place d'un « *véto climatique* », et pour avoir fait l'exercice, je vous invite à le vérifier ;

POUR LA PREMIERE FOIS, un accord commercial met en place **un système juridictionnel public pour traiter des litiges investisseurs/Etats avec des juges indépendants nommés par les Etats** qui se substitue ainsi à l'arbitrage traditionnel privé avec une garantie forte d'indépendance, d'impartialité et de transparence ;

POUR LA PREMIERE FOIS, un accord commercial consacre le droit des Etats à faire évoluer sa réglementation pour une meilleure protection de l'environnement ou de la santé publique et l'obligation des importations de s'y conformer pleinement aujourd'hui comme demain ;

POUR LA PREMIERE FOIS ENCORE, grâce au travail de la Présidente de la commission des Affaires étrangères, Marielle de Sarnez, le Parlement a obtenu **une étude d'impact fiable et rigoureuse, menée par un organisme indépendant avec un conseil scientifique indépendant ; une étude spécifique à la**

France et multisectorielle. C'est la première fois qu'un gouvernement produit une telle étude d'impact propre à la France pour un accord de commerce européen et c'est le signe d'une considération nouvelle pour le Parlement dont vous avez fait preuve, Monsieur le Ministre, et que vous vous êtes engagés à poursuivre à l'avenir.

POUR LA PREMIERE FOIS ENFIN, **un bilan complet** issu de deux ans de mise en œuvre provisoire montre très précisément que l'accord est très positif pour l'économie française avec, notamment, une progression de plus de 400 millions d'euros de notre solde commercial entre octobre 2017 et juin 2018.

C'est dire que cet accord est à nos yeux le meilleur accord que l'Union ait conclu jusqu'à présent, et une **étape déterminante vers des accords commerciaux responsables et durables**, aussi bien sur le plan du respect de nos normes et

valeurs, qu'en termes d'ambitions environnementales et climatiques.

Alors je vous invite à y réfléchir chers collègues : le Canada est un pays ami qui partage notre socle de valeurs et avec lequel la France a des liens d'histoire, de culture et de cœur très forts ; si nous refusons de développer nos relations avec lui sur un tel accord de nouvelle génération scellant les accords de Paris, alors je vous le demande avec gravité : avec qui accepterons-nous de commercer ?

Bien entendu, je suis conscient du courage politique qu'il faut pour aller contre les *fake news* délirantes qui nous remontent et argumenter contre elles ; le courage qu'il faut pour dire que notre agriculture ne sera pas plus forte si on l'isole du reste du monde ; ou bien encore que l'action en faveur du climat ne se fera pas par la fin du commerce international mais bien en scellant les accords de Paris à

l'occasion de chaque accord de commerce comme c'est le cas ici.

Du courage politique donc mais aussi, par respect pour nos concitoyens, **de la cohérence politique**.

- Et je voudrais d'abord m'adresser à vous, **chers collègues LR**, avec l'humilité d'un député qui n'est là que depuis deux ans mais avec sincérité et avec clarté. Sur un groupe de 18 députés LR au Parlement européen, 12 ont voté pour et 6 se sont abstenus. C'est donc un vote LR massif POUR le CETA dans un groupe PPE qui a, lui aussi, massivement voté POUR le CETA. Comment expliquer alors qu'aujourd'hui à Paris vous puissiez majoritairement voter CONTRE ? Il y a 1h40 de TGV entre Strasbourg et Paris. Comment la famille LR pourrait-elle voter massivement POUR le CETA à Strasbourg et massivement

CONTRE à Paris sur exactement le même texte à 1h40 de TGV l'un de l'autre ????

- Je m'adresse aussi à vous, **chers collègues socialistes.**

Voici le contrat du CETA. Il y a là l'accord officiel et formel d'un Président de la République. Il y a sur cet accord la signature de François Hollande qui a dit en signant cet accord, je cite : « *ratifier cet accord est dans l'intérêt de tous* » ; « *les conditions posées par la France ont été pleinement respectées* ».

C'est exactement le même texte, à la virgule près, auquel vous vous opposez aujourd'hui. La seule différence c'est que nous avons des garanties en plus sur le respect des accords de Paris, un Plan d'action précis sur nos filières sensibles et une étude d'impact spécifique à la France. L'autre différence c'est que vous étiez dans la majorité

lorsque le Président Hollande l'a signé et que vous le dénoncez maintenant que vous êtes dans l'opposition.

Je ne fais pas de politique depuis longtemps mais je sais qu'aucune parole, d'aucun groupe politique, n'est crédible lorsqu'elle dit exactement le contraire sur exactement le même sujet à 1h40 de tgv d'intervalle ou lorsque l'on passe de la majorité à l'opposition.

Je m'adresse enfin à mes collègues de la majorité. Nous avons tous notre liberté de vote. Certains veulent s'abstenir parce qu'ils pensent que le texte passera mais qu'ils veulent donner un signal. Je leur dis que le signal qu'il faut donner, aujourd'hui, c'est de soutenir avec force la position française au niveau européen sur les accords de Paris et de soutenir cet engagement réciproque que la France a obtenu en la matière. Et que pour cela, chaque voix compte.

Vous l'aurez compris, le Modem, quant à lui, énonce avec détermination que le CETA préfigure les accords commerciaux justes, durables et régulés dont nous avons besoin. C'est donc avec cette même détermination que nous appelons à voter ce texte.